



Marigny Initiatives



JUIN 2014
Numéro 199

SPECIAL ASSOCIATIONS



Pour plus de renseignements sur les associations, rendez-vous
à la Fête des Associations



LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2014 (Le matin)
À la salle des fêtes de Montreuil Sur Lozon

Pour plus d'informations consultez le blog : aclam.canalblog.com



La mairie de MARIGNY vous accueille :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Tél : 02.33.55.15.26 - Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr

site : <http://www.mairie-marigny.com>



Les services dans la commune

Permanence de Mr Gilles QUIQUENEL,
Conseiller Général : le lundi de 18 h à 19 h.

Gendarmerie 02.33.72.57.90

Rue du Général Huebner

ouverture au public : lundi 14h-19h, mardi 16h-18h,
mercredi 8h-12h, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h et
samedi 14h-19h.

Trésorerie 02.33.55.15.10

34 avenue du 13 juin 1944

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h.

La Poste 02.33.77.55.00

14 rue du 8 mai 1945

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et
le samedi de 9h à 12h30.

Levée du courrier à 15h30.

Relais assistantes maternelles

"les Lucioles" 02.33.05.23.84 9bis rue des Sports-
pôle enfance Mardi et jeudi de 13h15 à 17h00

Maison de retraite 02.33.77.14.77

36 avenue du 13 juin 1944.

Collecte des ordures ménagères, tri
sélectif...

Vous avez reçu votre calendrier pour l'année 2014
(sinon demandez-le en mairie).

Respectez les dates de collecte et sortez vos sacs au
plus tôt la veille. Ne pas plier les bouteilles plastiques.

Ne mettez pas de verre dans les sacs, des conteneurs
sont à votre disposition à la déchetterie.

Ne rien déposer à côté des conteneurs.

Déchetterie

Route de St Sauveur Lendelin

Ouverture : lundi, mercredi et samedi
de 9h à 12h et 14h à 18h.

S. S. I. A. D service réservé aux personnes
âgées dépendantes sur prescription médicale.

22A rue du 13 juin 1944

02.33.72.27.61

Permanence le mercredi de 10h à 11h30

Bibliothèque : 02.33.56.81.29

3 rue des Alleux

Lundi de 16h45 à 17h45, Mercredi de 10h30 à 12h et

de 14h à 17h, Vendredi de 16h45 à 17h45, Samedi de

10h30 à 12h / Vacances scolaires + juillet et août :

Mercredi de 10h30 à 12h, Samedi de 10h30 à 12h.

Maison des jeunes 06.37.03.18.98

rue des Alleux

Mercredi et samedi de 14h à 18h.

Ouvert pendant les petites vacances scolaires.

SAINT-LO AGGLO

Accueil de Marigny

L'accueil de Marigny se situe au

1 rue Auguste Eudeline :

Permanence : le mercredi de 9h00 à 12h30

Tél : 02.33.55.09.60

Fax : 02.33.55.69.80

Site internet : <http://www.saint-lo-agglo.fr>

Les permanences

Mission Locale : **le lundi et mercredi après-midi** sur rdv

Familles Rurales : **le mardi de 17h30 à 18h30.**

ACLAM : lundi 14h-16h, mardi et jeudi 10h-12h, 14h-16h.

CDRP : du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h

CLIC : 1^{er} et 3^{ème} **mercredi du mois de 10h45 à 12h15.**

CLLAJ : 2^{ème} **lundi du mois de 14 h à 17h.**

ADMR : mercredi de 10 h à 12h.

Assistante sociale : les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de

9h 30 à 11h30, prendre RDV avec Mme MOINARD

tél : 02.33.77.28.98.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juin 2014.



LOTISSEMENT DES ORMES :

Permis d'aménager

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement du lotissement des Ormes.

La commune étant maître d'ouvrage, il appartient au conseil municipal d'autoriser le Maire à déposer les demandes d'autorisation prévues par le code de l'urbanisme auprès des services compétents et à constituer les dossiers nécessaires à ces procédures.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire :

à différer les travaux de finition de la voie existante,

dit que les réseaux, voirie et équipement appartiennent au domaine communal,

à déposer la demande de permis d'aménager relative à l'opération portant sur la réalisation d'un lotissement rue des Ormes.

à signer toutes pièces nécessaires en rapport avec cette demande.

Vente des lots

Le conseil municipal fixe le prix des parcelles du lotissement des Ormes à **38 € TTC le m²** et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces et actes nécessaires à la vente des 6 parcelles du lotissement.

L'an deux mille quatorze, le dix juin à 20h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents :

LEMAZURIER Fabrice,
FAUVEL Véronique,
LEGRAVEREND Jean-Claude,
BESSON Huguette,
MONTAGNE Noël,
TURGIS Pierre,
HOMMET Bernadette,
GENET Philippe,
LECOURTOIS Nicole,
LESAGE Florence,
HELAINÉ Stéphane,
BRIGNOT Elise,
DOLOUE Cédric,
BISSON Valérie,
HEUGUET Cédric,
TAPSOBA Désiré,
LEGENDRE Martine,
BISSON Caroline,
HEUVET David.

Absent excusé : aucun

Secrétaire de séance :

Elise BRIGNOT

CHEMIN BORDANT LES PARCELLES AB 486 ET AB 24.

Au vu des actes présentés par Monsieur MARIE Jean-Claude et suite à la rencontre avec la médiatrice de justice, le conseil municipal reconnaît que le chemin bordant la parcelle communale AB 486 et la parcelle AB 24 est bien la propriété de Monsieur MARIE Jean-Claude.

Ce dernier consent une tolérance pour le passage de piétons.

LOTISSEMENT DU VILLAGE COMPERE :

intégration de la voirie dans le domaine public

Monsieur le Maire rappelle que :

- les voies des lotissements sont assimilables à la voirie communale,
- **l'opération projetée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de la desserte** ou de la circulation assurées par les voies,
- **au terme de l'article L141.-3** du code de la voirie routière, le classement et déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal.

Considérant que les copropriétaires du lotissement du village Compère souhaitent rétrocéder à la commune la voirie,

Considérant que la voirie est de fait ouverte au public,

Le conseil municipal décide :

- **d'accepter l'intégration dans la voirie communale de la parcelle cadastrée section AD n°370** pour une superficie totale de 24a30ca,
- **de procéder à l'acquisition de ladite parcelle à titre gratuit,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation de l'opération,**
- **que les frais d'acte seront à la charge de la commune.**

CONVENTION DE PERCEPTION ET DE REMBOURSEMENT DES RECETTES DE TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) ENTRE MARIGNY ET SAINT-LO AGGLO.

Dans le cadre du financement du service de collecte et de traitement des ordures ménagères, la commune reste compétente pour la perception des produits de TEOM.

Une convention de reversement de ces produits doit donc être signée entre la communauté et la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de perception et de remboursement des recettes de taxe d'enlèvement des ordures ménagères entre Marigny et SAINT-LO AGGLO.

FESTIVITES DU 70EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT :

demande de subvention.

Dans le cadre du 70ème anniversaire du débarquement, une association a été créée afin d'organiser les festivités se déroulant sur le canton de Marigny le 1er juin. Il est proposé de verser une subvention de 75 € pour toutes les communes concernées.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 75 € en faveur de l'association Véhicules Militaires Historiques.



CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL :

attribution d'indemnités.

Le conseil municipal, décide :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an. Pour mémoire en 2013 l'indemnité versée était de 720.91 €.
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité à Monsieur LASRI Rachid, receveur municipal.

SCOLARISATION DES ENFANTS HORS COMMUNE :

Par 18 voix « pour » et 1 abstention, le conseil municipal dit que l'inscription des enfants hors-commune sera acceptée pour la rentrée scolaire 2014-2015 après étude du dossier, même en cas de non-participation aux frais de scolarité des communes ou communautés de communes de résidence.



COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) :

Désignation des membres.

Au 1er janvier 2014, six communautés de communes et une commune isolée ont fusionné pour créer la communauté d'agglomération SAINT-LO AGGLO.

Cette transformation s'est accompagnée du passage en fiscalité professionnelle unique (FPU).

L'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts stipule que ce passage en FPU implique la création d'une commission locale chargée d'évaluer les charges liées aux compétences transférées afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par la communauté d'agglomération à la commune.

Par délibération n°2014-103-15 en date du 28 avril 2014, le conseil communautaire de SAINT-LO AGGLO a créé la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées pour le territoire.

Cette commission est composée de 83 membres, répartis entre les communes au prorata du nombre d'habitants, avec au minimum un représentant par commune.

Considérant ce mode de calcul, deux membres du conseil municipal doivent être désignés pour représenter la commune au sein de la CLECT de SAINT-LO AGGLO, ceux-ci pouvant être délégués communautaires ou non.

A l'issue de cet exposé, Monsieur le Maire invite l'assemblée à délibérer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations,
- Désigne les personnes suivantes pour représenter la commune à la CLECT : Monsieur LEMAZURIER Fabrice et Madame BESSON Huguette.

JURY DES ASSISES :

Liste préparatoire

Conformément à l'arrêté de Madame la Préfète de la Manche en date du 12 mai 2014, le conseil municipal procède au tirage au sort de six noms à partir de la liste électorale.



Ont été tirés au sort :

N°	NOM Prénom	Adresse	Code postal	Commune
398	DOLOUE Daniel	1 hôtel Bernard	50570	MARIGNY
1513	ROUXELIN Thierry	36 rue Auguste Eudeline	50570	MARIGNY
393	DOGUET Maxime	1 C chemin du village Compère	50570	MARIGNY
1059	LEMOINE Claudine épouse LOHIER	30 rue de Saint-Lô	50570	MARIGNY
181	BOUZENARD Eric	40 rue du 13 juin 1944	50570	MARIGNY
318	DAVID Christine épouse POTEL	5 village Asselin	50570	MARIGNY

MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR LA FACTURE DE CANTINE EMIS PAR LA COLLECTIVITE.

La collectivité émet de nombreuses factures de cantine qui font l'objet d'un encaissement auprès des services du Trésor Public.

Pour offrir de nouveaux services en complétant la gamme actuelle des moyens de paiement (espèces, chèques, CB), tout en évitant une dégradation des délais de traitement des chèques, il est envisagé de proposer un paiement par prélèvement automatique dont le principe est par ailleurs éprouvé.

Il supprime les risques d'impayés. Il offre à la collectivité un flux de trésorerie à la date qui lui convient, et accélère l'encaissement des produits locaux.

La relation contractuelle entre les redevables et la collectivité est régie par un règlement financier.

Le prélèvement donne lieu, de manière systématique, à la perception d'une commission interbancaire de 0,122 € H.T. par prélèvement présenté et de 0,762 € H.T. par prélèvement rejeté.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve le règlement financier régissant le recouvrement des factures de cantine,

- dit que les dépenses liées aux frais bancaires seront imputées à l'article 627 "services bancaires et assimilés".

SYMPLIFIEZ VOUS LA VIE

EN OPTANT POUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DE VOS FACTURES DE CANTINE.

Le prélèvement est en effet, un moyen de paiement :

SÛR : vous n'avez plus de courrier à envoyer. Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent ! Votre compte est toujours à jour.

SIMPLE : vos factures vous sont adressées comme par le passé. Ce service est gratuit .

SOUPLE : vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postale... un simple coup de fil à la mairie pour avertir mes services et leur transmettre votre nouveau RIB par courrier.

COMMENT FAIRE : Il vous suffit de nous retourner une autorisation de prélèvement (à retirer en mairie) complétée et signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique de votre prochaine facture.

QUESTIONS DIVERSES.

Déclaration de sinistre à la Maison médicale au titre de l'assurance « dommage-ouvrage » :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a effectué une déclaration de sinistre au titre de l'assurance « dommage –ouvrage » afin de dénoncer le problème de surchauffe à la maison médicale dû au défaut de respect des normes d'émissivité des vitrages de la verrière.

Une expertise va être prochainement réalisée afin de permettre la pose de films sur les vitres.

Organisation de la réforme scolaire à l'école Julien Bodin à la rentrée 2014-2015 :

Dans le cadre de la réforme scolaire, la commune de Marigny s'est engagée à mettre en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à la rentrée 2014. Ce temps éducatif doit permettre aux enfants d'accéder à des activités de découvertes diverses.

Sur ce même créneau (15h-16h30), certaines associations (tennis, gymnastique saint-loise...) proposeront des séances via une licence de club.

Une réunion publique à l'attention des parents d'élèves est organisée le jeudi 19 juin 2014 à 20 heures à la salle des fêtes, place Westport, afin de présenter le dispositif en détail et exposer les différentes possibilités par l'intermédiaire des associations.

CCAS (centre communal d'action sociale) :

Monsieur le Maire informe qu'il a nommé par arrêté les personnes suivantes en tant que membres extérieurs du CCAS :

- Madame Madeleine GARDIE, déléguée MSA,
- Madame LÉBOULLANGER Thérèse désignée par Union Départementale des Associations Familiales de la Manche,
- Monsieur Emile GUILLON représentant les associations de personnes handicapées du département,
- Monsieur Michel JEANNE représentant les associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Monsieur Gilbert JAMARD représentant les associations de retraités et de personnes âgées du département,
- Monsieur Michel ENGUEHARD,
- Madame Florence POTIER.

La première réunion du CCAS est programmée le 24 juin 2014 à 19 heures.

Commission communale des impôts directs :

Après examen de la liste transmise le 24 avril 2014, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques a nommé comme membres de la commission communale des impôts directs les personnes suivantes :

Commissaires titulaires :

HEROUARD Yves
ROBIOLLE Daniel
TURGIS Pierre
RABASSE Denis
LEGRAVEREND Jean-Claude
LEMOINE Gilbert
JEANNE Michel
LEPOITTEVIN Micheline (Quibou)

Commissaires suppléants

BISSON Valérie
VIGOT Daniel
LÉROSIER Maurice
DENIS Jean-Claude
LEMAZURIER Guy
MONTAGNE Noël
SIMON Bernard
HOMMET Bernadette (Le Lorey)

Utilisation des produits phytosanitaires pour les services techniques :

Au vu de la restriction de l'utilisation des produits phytosanitaires imposée aux communes, il a été décidé d'en réduire l'utilisation sur le territoire communal et d'en maîtriser l'application sur les sites sensibles tels que les écoles, les jardins publics, l'étang...

Des méthodes alternatives de désherbage sont donc de plus en plus utilisées par les agents communaux.

Manche Numérique, pose de fibres optiques :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de pose de fibres optiques seront réalisés en 2015 dans le bourg.

Rond-point :

Une présentation a été effectuée par le responsable technique du conseil général du projet de rond-point au lieu-dit le Poteau. Dès que le projet sera validé par la commission permanente la procédure d'expropriation sera lancée.

Dates à retenir :

21 et 22 juin : fête du Bois

28 29 et 30 juin : fête Saint-Pierre

27 juillet : Libération de Marigny

05 octobre : fête de la randonnée.



DEPART A LA RETRAITE

Vendredi 13 juin, le conseil municipal, le personnel communal, sa famille... s'étaient réunis pour fêter le départ à la retraite de Marie-Josèphe ANNE, agent de production au restaurant scolaire de la commune depuis 14 ans.

Nous lui souhaitons une bonne retraite !!



HORAIRES D'ÉTÉ A LA MAIRIE

Du 15 juillet au 17 août, la mairie sera ouverte

Du lundi au vendredi **de 9h00 à 12h00.**

Brûlage des végétaux.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler
à l'air libre les déchets verts.

Retrouvez la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction et
des solutions pour valoriser vos déchets sur le site :



écocitoyens.ademe.fr/mes-loisirs/jardinage

RAPPEL sur les déjections canines !!!

Des sacs sont à votre disposition en mairie...

Nous rappelons que par mesures d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur le domaine public.



Merci de respecter vos concitoyens, notre santé, et l'environnement.

Conformément à l'arrêté municipal du 23/01/06 cette infraction est passible d'une amende de 22 €.

Règlementation des activités bruyantes.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :



les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

70 EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT 1944-2014

Dans le cadre du 70 ème anniversaire du débarquement, le Marignytiatives ouvre ses colonnes à Monsieur Roger POTIER, témoin de cette période agitée.

MARDI 6 JUIN, à MARIGNY Les premiers Libérateurs tombés au ciel.

Depuis quelques semaines nous avions le présentiment que des événements se préparaient. Les rares Français qui avaient une T.S.F, e'était notre cas, pouvaient deviner que quelque chose allait se produire. Mais où et quand ?

L'occupant avait exigé la remise en main de tous les postes de radio. Malheur à celui qui serait pris à écouter les informations ou les messages diffusés par la radio de Londres. Des convois militaires se dirigeaient vers les côtes. L'occupant était plus nerveux, les nuits agitées avec une atmosphère lourde, ponctuée de bruits inhabituels : bruit de chenilles des lourds chars "Panther" ou d'avions à très basse altitude avec le mitraillage des trains allemands.

quelque chose se préparait.

La nuit du 6 juin fut plus courte, non pas parce que nous arrivions dans les plus longs jours de l'été mais parce qu'il était impossible de se reposer dans cette ambiance de peur et d'angoisse. Nous avions le sentiment de vivre dans l'attente d'un événement nouveau.

Dès les premières heures du jour, les maisons se mirent à trembler comme dans un séisme lointain. Doucement quelques nouvelles arrivent : "ils ont débarqué !" Ah, mais où ? Dans le bourg de Marigny, peu d'habitants sont sortis de leur maison. Les commerces restent fermés. Quelques mots chuchotés à l'oreille et on se dépêchait de rentrer.

Vers dix heures, je me trouvais près de la place du Marché, au centre du bourg, essayant de glaner quelques informations, lorsque mon attention fut attirée par un bruit de moteurs venant de la direction de Carentan.

Une Schwimmwagen, un véhicule allemand de reconnaissance, était en tête d'un petit convoi et traversait le bourg à vive allure. Des camions de la Wehrmacht suivaient, la bâche arrière soulevée.

C'est alors que j'aperçus des soldats à l'aspect inhabituel, ces hommes assis dans les camions portaient des casques garnis de grosses pécettes. Je remarquai qu'ils me faisaient un signe de la main, avec les deux doigts en V. C'était le V de la victoire... Je compris alors qu'il s'agissait de prisonniers américains capturés dans le secteur de Carentan. Je n'osai pas leur faire un geste, un signe, car ils étaient surveillés par deux soldats en tenue verte, coiffés d'un casque bien connu, avec sous le bras une mitraillette.

On nous confirma plus tard qu'il s'agissait bien de prisonniers américains. 160 aviateurs et parachutistes avaient été ce jour-là interrogés par les services de la Gestapo de Saint-lô. Sans doute, parmi eux, se trouvaient ceux qui avaient traversé le bourg de Marigny, vers dix heures, le 6 juin 1944.

Depuis ce jour là de nombreuses années se sont écoulées. Cependant l'image de ces premiers « Libérateurs tombés au ciel » est restée gravée dans ma mémoire.

Roger Potier

Toutes les coordonnées des associations sont sur notre site internet :

<http://www.mairie-marigny.com>

Ces pages sont réservées aux associations de Marigny afin qu'elles puissent donner des informations d'ordre pratique (renseignement, célébrations, inscriptions, invitations...)

AMICALE LAIQUE DE MARIGNY

Rue du 8 mai 50570 MARIGNY

L'Amicale Laïque de MARIGNY, c'est bien sûr le HANDBALL, mais aussi deux autres sections : la GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et le BADMINTON

PRESIDENT DE L'AMICALE LAIQUE MARIGNY :
M. DEGUETTE Alain

Section AL MARIGNY HANDBALL

TU RECHERCHES :

- Une activité sportive sympa...
- Un club convivial où chacun trouve sa place...
- Un club formateur et compétitif...
- Des entraîneurs qualifiés...
- Un club qui te permet d'évoluer selon ton niveau...
- Un sport qui se pratique à l'abri...



CATEGORIE D'AGE 2014 /2015

Hommes	1997 et avant
Femmes	1998 et avant
Moins de 18 ans Hommes	1997 1998 1999
Moins de 17 ans Femmes et Hommes	1998 1999 2000
Moins de 16 ans Femmes et Hommes	1999 2000 2001
Moins de 15 ans Femmes et Hommes	2000 2001 2002
Moins de 13 ans Femmes et Hommes	2002 2003 2004
Moins de 11 ans Femmes et Hommes	2004 2005
Moins de 9 ans Femmes et Hommes	2006 2007
École de Handball	2008 et après

HORAIRES d'entraînements saison 2014-2015

Reprise en fonction des catégories et des encadrants.
(Pas disponible à l'heure ou nous vous communiquons ce document
Il sera disponible sur blog : <http://almhb.blog4ever.com/>)

En ce qui concerne les seniors féminines, les marignaises évoluent sous les couleurs de
L'ENTENTE COUTANCES-MARIGNY CENTRE MANCHE HANDBALL

Grâce à une convention renouvelable chaque année, chaque club conserve son identité propre et sa vie interne pour les catégories d'âge non concernées par la convention.
Deux équipes sont engagées : l'équipe fanion retrouve le niveau régional pour cette nouvelle saison et la seconde équipe reste au niveau départemental.

Les entraînements ont lieu à COUTANCES à 20h30 gymnase DES COURTILS et les rencontres de championnat à MARIGNY, les rencontres des diverses coupes à COUTANCES

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

PIEDAGNEL Francis 02 33 55 73 74

DUBOSQ Sammy 02 50 48 90 25
02 33 55 19 83

INFO REGLEMENT :

- Possibilité de règlements en plusieurs fois
- Carte Spot 50
- Cart'@too
- Pass Jeunesse
- Chèques Vacances et Coupons Sports

almarignyhb@hotmail.fr

Section GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section gymnastique volontaire de l'Amicale Laïque de Marigny vous propose de participer à la gymnastique volontaire qui est une activité physique adaptée à tous, femmes en grande majorité, mais pourquoi pas les hommes !!!

Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état et ont lieu le jeudi soir à la salle des sports de 21h à 22h (sauf pendant les vacances scolaires).

Pour garder la forme, il faut bouger nous dit-on !!! Alors venez nous rejoindre, l'ambiance y est fort sympathique.

Les cours reprendront le jeudi 11 septembre et les deux premiers sont gratuits.
Inscriptions sur place.

CONTACTS : Mme LEROY Danielle : 02.33.55.17.09
Mme LEPOITEVIN Micheline : 02.33.57.18.41



ASSOCIATION CONNAISSANCE ET VALORISATION DE L'ÂNE (A. C. V. A.)

Association uniquement consacrée à la connaissance et à la valorisation de l'âne, de tous les ânes, ânes d'origines reconnues et d'origines non reconnues. Organiser des randonnées, établir un calendrier, faire connaître l'âne au travers de cette activité, organiser des randonnées à thèmes, musicales, contes et légendes, dire de la nature, travaux de sauvegarde avec des associations bien identifiées, présenter des opérations originales et simples, mettre en valeur les ânes, faire connaître le portage et la traction, propager et/ou divulguer nos connaissances asines.

En résumé, trois axes :

Aider au développement et à la connaissance de l'âne par l'information, par l'appui technique, par l'appui sanitaire, par la réglementation en vigueur, par le matériel...

Valoriser l'âne par les utilisations de loisirs, par les utilisations de travail, informer les asnières et les asniers...

Contribuer au développement durable, par un porter à connaissance sur les actions d'entretien d'espaces naturels, le maraîchage, l'horticulture et bien d'autres actions...

Programme 2014

dates	lieu	Responsable(s) et observations
18 au 28 juillet	Lantic (22) Moulin de Doualan, randonnée différente tous les jours, « A la découverte du Pays Gaëlo ».	Claudine ECOLASSE...06 20 24 05 38 Roland GEORGES.....06 70 29 74 23
10 août	Montpinchon (50) La Saint-Laurent manifestation-exposition (stand)	Jean CAILLOUX.....06 25 98 45 56
30 et 31 août	Beslon (50), randonnée	Philippe LEBAILLY.....06 88 14 93 13
24 août/ 11 septembre	Caen (14) Village des JEM, présentation de l'ACVA, présentation officielle de : « La Route des Chiffonniers » sur le stand du Pays Touristique de la Baie du Mont	Roland GEORGES.....06 70 29 74 23
20 et 21 septembre	Ger (50), journées du patrimoine, Musée de la Poterie, randonnée : « Quand les ânes transportaient l'argile pour les potiers ».	Roland GEORGES.....06 70 29 74 23
5 octobre	Marigny (50) Fête de la Randonnée	Roland GEORGES.....06 70 29 74 23
18 et 19 octobre	Coutances (50) randonnée : « Le Pays de Coutances »	Marie-Laure FABRE...06 82 67 15 90

Les randonnées sauf pour Marigny se déroulent le samedi après-midi et le dimanche.

CENTRE DE LOISIRS LA RUCHE



Les Grandes Vacances des 4/12 ans

Cette année, la « Ruche » de Marigny ouvrira ses portes
du lundi 07 juillet au vendredi 29 août 2014.

Inscriptions au Pôle Enfance ou au 02.33.72.23.98

Des activités par thèmes seront proposées :

En juillet : Le Brésil, les sensations, ça roule, les 4 éléments

*En août : les pirates, les cow boys et les indiens, bienvenue à Hollywood,
la coupe du monde, les jeux olympiques.*

*Une sortie est prévue chaque semaine : piscine, viaduc de la Souleuvre,
bowling, zoo de Jurques, l'Ange Michel ...*

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :



Mme Monrocq : 06.30.92.13.80

Mme Leboullanger : 02.33.55.34.33

Les permanences de l'association Familles Rurales.

L'association est ouverte pour toutes les demandes, renseignements,

inscriptions aux différentes activités proposées

le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 au bureau de l'Association Familles Rurales,

1, rue du 8 Mai 1945 - MARIGNY.

Tél: 02 33 05 49 08

CLUB DE L'AMITIE

Le club accueille toutes les personnes à partir de 60 ans. Les inscriptions se font en janvier. La cotisation est de 14 € pour 2014.

Le local, rue des Alleux, ouvre ses portes tous les jeudis à 14 heures pour différents jeux de société. Tous les 15 jours, a lieu une randonnée au départ de la rue des Alleux.

Les autres manifestations : repas, goûters, lotos et concours de belote se déroulent à la salle des fêtes de Marigny.

Le club organise aussi dans l'année deux sorties d'une journée et un voyage d'une semaine suivant la demande.

Pour tout renseignement s'adresser à :

La Présidente, Mme MAUGER : 02. 33. 55. 18. 13

La secrétaire, Mme TANGUY : 02.33.72.21.96

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes c'est qui... c'est quoi...

C'est une équipe dynamique de femmes et **d'hommes**, tous bénévoles, salariés ou retraités, donnant du mieux que possible, un peu ou beaucoup de leur temps libre avec pour volonté **d'animer** et de divertir leur commune dans une ambiance conviviale.

Président : Jean-Louis LECONTE

Vice présidente: Ludivine COLLIBEAUX

Secrétaire : Laetitia MAUDUIT

Secrétaire adjoint : Georges LEPLATOIS

Trésorier : Yves HEROUARD

Trésorier adjoint : Jean CULERON



Outre le bureau qui est composé de 6 personnes, l'association comporte quelques bénévoles qui assurent une présence active sur le terrain pendant les différentes manifestations tout au long de **l'année** :

En mars/avril : Soirée Campagnarde

En mai : Rallye vélo

En Juin : la Saint-Pierre

En Décembre : pose des illuminations de Noël en partenariat avec l'UCAM

ainsi que la Saint-Sylvestre en fin d'année

Si votre emploi du temps vous le permet quelques jours par an, n'hésitez pas à nous rejoindre. Toutes les bonnes volontés et les idées nouvelles sont les bienvenues !!!

Pour tout renseignement s'adresser à Jean-Louis LECONTE : 06.75.34.18.66

COMICE AGRICOLE DE MARIGNY

Le comice agricole de Marigny 2014 aura lieu à Carantilly
le jeudi 28 août 2014 à partir de 11h.

Concours de bovins et équidés

Restauration sur place

Structure gonflable

Ambiance assurée en toute convivialité

Réservation pour le repas du soir

Renseignement : Henri Lerouxel 02.33.56.04.03 ou au 06.81.67.96.05



Composition du bureau :

Présidente : Nicole DELARUE

Trésorière : Huguette BESSON

Secrétaire : Adèle HOMMET-LELIEVRE

Responsables sécurité : Albert DURCHON—Louis VILQUIN

Responsables matériel : Emile GUILLON—Denis RABASSE

Responsables restauration : Bernadette HOMMET—Augustine LESECO

Responsables véhicules suiveurs : Yvette LEGOHLISSE

Le prochain DUO NORMAND
aura lieu le dimanche 28 septembre 2014.

Renseignements sur le site : <http://www.duonormand.com/>

FAMILLES RURALES

La section danse propose des cours de danse aux enfants à partir de 5 ans : initiation, classique et Modern' Jazz. Pour les adultes un cours de « Body Harmony », gym-tonic en musique.

Nous envisageons l'ouverture d'un cours de danse orientale (ados et adultes) , il pourrait avoir lieu le jeudi soir, MAIS... pour que cela soit possible, il faudrait au minimum 12 personnes intéressées . Si vous faites partie des personnes intéressées, merci de le faire savoir (par mail).

Les cours ont lieu à MARIGNY, salle du Jardin Pillard

mardi 17h30 – 18h30 « *éveil – initiation* » (4-6 ans)

mardi 18h30 – 19h30 *Classique*

mardi 19h30 – 20h30 *Modern' Jazz* (9-11 ans)

adultes *Body-Harmony* : mardi 20h30 – 21h30

mercredi 18h30 – 19h30 *Modern' Jazz* (7-9 ans)

mercredi 19h30 – 20h30 *Modern' Jazz* (ados)

TARIFS

enfant/ado/adulte : 100€ l'année

une adhésion par famille à « Familles Rurales »

RENSEIGNEMENTS :

Véronique CHEMIN – 09 80 71 82 91

Familles Rurales : 02 33 05 49 08

email : marigny.danse@yahoo.fr



Les inscriptions auront lieu lors de la journée des associations en septembre.

Inscriptions à la salle du Jardin Pillard le mardi 9 septembre 2014 de 17h30 à 19h.

Reprise des cours et journée d'essai pour les nouveaux inscrits le 16 septembre 2014.

ECOLE DE MUSIQUE CANISY-MARIGNY

Assemblée générale : vendredi 12 septembre - salle des fêtes MARIGNY - 20h30
L'école est une association, elle dépend de vous. Venez nombreux !



renseignements & contacts

06 63 08 44 34

ecolemusique.canisymarigny@laposte.net

<http://ecolemusique.canisymarigny.jimdo.com>

<https://www.facebook.com/ecole.demusique.1>

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DES RETRAITES G.V.3.

La gymnastique volontaire vous propose la possibilité de participer à une activité physique adaptée à toutes les personnes qu'elles soient féminines comme masculines.

Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état et ont lieu le mardi . Il n'y a pas d'âge limite pour pratiquer cette activité et ainsi garder sa forme et sa souplesse.

Les cours reprendront début septembre 2014 et les deux premiers cours sont gratuits. Venez nombreux, l'ambiance est très agréable et sympathique.

CONTACTS : Mme LESOUÉF Nicole : 02.33.55.14.69
Mme QUETEL Odile : 02.33.05.27.82

MARIGNY JE T'AIME

Est une association pour l'environnement et le fleurissement de la ville de Marigny. Créée en 1989, l'association qui compte aujourd'hui une trentaine de bénévoles a considérablement évolué.

Dix-Sept activités sont proposées :

(Méchoui, Choucroute, lotos et cartes de soutiens pour le financement); concours de quartiers, villages et rues fleuris ; concours amical d'horticulture, verger conservatoire de la pomme, deux potagers des écoliers, la vallée verte, l'art floral, les plantations, opération ste Catherine ; travaux dans les chemins, plus de 30 randonnées annuelles, et nos informations sur notre site internet.

L'association, en partenariat avec le tissu associatif, est tournée vers l'environnement afin de valoriser le cadre de vie pour le bien de tous, et favoriser les liens sociaux..

Art floral Mardi 23 septembre, à 13h30 et à 20h, salle route de Quibou, Marigny. Réservation auprès de Sylvie. Contact et réservation : au 02 33 55 02 72, 06 82 88 46 24.

Notre association est membre de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. 4 membres de MJT sont au Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Association déclarée comme activité sportive près de la D.D.J.S.

Pour en savoir plus visitez le site de la F.F.R.P www.ffrandonnee.fr , contact manche : cdrp50@wanadoo.fr

Sur la commune : un parcours de découverte de 4 Km, passage du GR Pays n°6, aire de pique-nique à l'étang.

Le 1er dimanche des mois pairs et tous les mardi soir de mai à septembre à 19h45 ou 19h00 (voir calendrier) RDV devant la mairie.

Les randonnées sont ouvertes à tous.

Les sorties se font sur les boucles de randonnées du canton. Accueil chaleureux dans toutes les communes (pots...). www.mancherandonnee.com

CONTACT: <http://marignyjetaime.free.fr/>
marignyjetaime@free.fr



MAISON des JEUNES de MARIGNY

Rue des Alleux, 50570 Marigny

Siège social : mairie place Westport

maisonjeunes.marigny50@live.fr

06.37.03.18.98 ou didier.ozouf@orange.fr



La maison des jeunes est ouverte le mercredi et le samedi de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

Tu as entre 9 et 18 ans, viens dans notre maison des jeunes.
Elle est ouverte à tous les jeunes des communes du canton

Que peut-on y faire ?

- Rencontrer tes amis et t'en faire de nouveaux
- Jouer aux baby-foot, au ping-pong, aux jeux de société
- Faire du Karaoké
- Regarder un film
- Surfer sur internet
- Décorer la MDJ

La MDJ est en partenariat avec l'ACLAM et le Centre de loisirs. Ainsi que le collège.
Nous participons à des activités comme : cinéma, patinoire, zoo, sport loisirs etc

ON Y EST BIEN !!!

ON S'AMUSE BIEN !!!

ON Y REVIENT !!!

C'est notre territoire à nous les jeunes !!!

Tu entres et repars quand tu veux...

MEMORIAL COBRA

(Associations des Anciens Combattants du Canton de Marigny)

Le Mémorial Cobra situé 2 rue des Alleux est un lieu de mémoire et de recueillement que l'on doit à Roger POTIER et à l'Association Cantonale des Anciens Combattants. Le Mémorial Cobra où sont exposés tous les documents conservés par Roger POTIER ainsi que certains objets authentiques de la douloureuse époque de l'occupation de notre pays, conservés par des personnes ayant vécu pendant cette période allant de 1939 à 1945 est pour la région de Marigny le lieu où la mémoire collective des habitants trouve une place privilégiée.



Rappelons nous que les communes autour de Marigny furent le théâtre d'une opération militaire parmi les plus importantes de l'histoire qui furent décisives pour la libération de la France.

Ce lieu de mémoire mérite qu'on le visite, qu'on s'y attarde pour connaître l'histoire terrible que nos grands parents et parents ont vécu pour la libération de notre pays ; douze communes ont reçu la croix de guerre à la suite des bombardements et des vies détruites.

Ouverture les mois de juillet et août les samedi et dimanche de 14h30 à 18h30

Les mois de avril mai et septembre, tous les dimanches de 14h30 à 18h30

Tél : 02.33.56.88.67

02.33.57.61.92

02.33.56.13.82

mail : emileguillon@orange.fr

Le club de Modélisme naval de Marigny

MINIFLOTTE-50



Le club de Modélisme naval de Marigny, entame l'année 2014 plus sagement que l'année 2013, en effet pas de championnat du Monde ni de France maquettes navigantes cette année, les prochains auront lieu en 2015.

Néanmoins l'année 2014 sera chargée compte tenu entre autre des festivités du 70^{ème} anniversaire de la libération de la Normandie, à ce jour diverses manifestations ont déjà eu lieu notamment sur la côte, d'autres sont à venir.

En ce qui concerne notre proche région, il est déjà à noter quelques dates, le 15 juin au manoir de Vesly, puis le 22 juin à l'étang de Marigny dans le cadre de la fête du bois et les 20 et 21 septembre au château de Canisy, dans le cadre des journées du patrimoine.

Le club possède un effectif de 18 membres, avec dans ses rangs 3 jeunes, c'est peu, mais bien tout de même en comparaison de tout ce qui est offert aux jeunes, à commencer par les jeux vidéo.

Le modélisme naval essaie de redonner le goût aux choses, la création, le goût du travail manuel, mais surtout personnel et artistique, alors venez nous voir afin d'apprendre à vous servir de vos dix doigts.

Le modélisme naval est une activité simple et sans danger, elle demande un peu de goût, la vue précise des formes, des belles choses et de l'harmonie, oui c'est un art de création, c'est une activité non stressante, mais qui permet de développer certaines facultés endormies, la recherche, l'envie de créer et de se surpasser en fabricant de ses propres mains l'objet tant convoité.

C'est une activité que l'on peut pratiquer chez soi sur un coin de table, le club servant avant tout à éduquer, à créer et fabriquer ce que l'on ne peut faire à domicile, le club disposant des outils nécessaires, tour, perceuse, fraiseuse, scie à ruban, ponceuse d'établi, mais aussi compresseur et pistolet de peinture.

Pratique ; le club espère pour la première fois disposer d'un local municipal pour la rentrée, pour l'instant l'activité se fait à domicile chez le président, le mercredi après midi pour 2 enfants, le week-end ou en soirée pour des adultes.

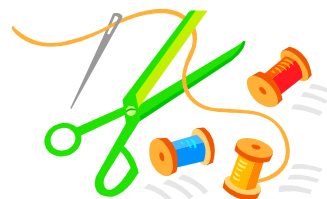
Le club est affilié à la fédération de France de modélisme naval depuis sa création, il fut en 2002, 4^{ème} club de France par ses résultats, puis devint second en 2006 et depuis l'année 2011 il est le premier club de France aux résultats obtenus (en maquettes navigantes), En 2013, l'équipe de France maquette fut composée de 1 cadres (juges arbitres), et 6 compétiteurs, le club représentant à lui seul 85% de cet effectif

Renseignements sur miniflotte-50@orange.fr ou à la mairie qui transmettra



PATCHWORK

12 « quilteuses » **adhérentes se retrouvent pour leur passion** dans une petite salle de la mairie de Marigny pour confectionner des ouvrages à base de petits morceaux de tissus. Cette activité est proposée le mardi (tous les 15 jours) de **13h30 à 16h30**.



Renseignements : Mme DAOUT au 02.33.56.84.29

SOLIDARITE TRANSPORT

Porté par Familles Rurales en partenariat avec la MSA, Solidarité Transport est un service de transport assuré par des bénévoles pour accompagner les personnes, sans moyen de locomotion non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association dans des déplacements occasionnels : visites médicales, démarches administratives et sociales, visites aux malades... (Sont exclus tous les transports réguliers, les transports pris en charge au titre de l'assurance maladie).

Où ?

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur l'une des communes ci-dessous.

Votre transport peut être assuré dans une zone délimitée par les villes de Coutances, Périers, Marchésieux, Carentan, Saint-Lô, Avranches.



Quelle sera votre participation?

L'adhésion annuelle à l'association et une participation aux frais déplacement vous sera demandées.

A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile. Si possible, prendre contact avec lui au minimum 48 heures avant le déplacement.

Les chauffeurs bénévoles sur la commune de Marigny sont :

Michel ADELIN : 02.33.55.05.20

Gilbert JAMARD : 02.33.05.38.59

Colette TOSTAIN : 02.33.57.54.31

MUSIQUE MARIGNY/CERISY LA SALLE

La Musique Municipale de Marigny fut créée en 1889. Elle prend le nom de Lyre Marignaise le 21 avril 1931.

Quelques années plus tard, le 23 novembre 1948, la Musique Municipale de Cerisy la Salle est créée à son tour, prenant la suite de la clique paroissiale d'avant guerre.

En 1969, ces deux sociétés musicales se réunissent pour jouer ensemble. Depuis janvier 2012, elles sont dirigées par un seul et même bureau et prend la dénomination de *Musique de Marigny / Cerisy la Salle*.

La Musique a longtemps offert un répertoire composé de marches et défilés. Depuis quelques années déjà, elle propose à son public un répertoire d'harmonie-fanfare plus diversifié.

38 musiciens sont à ce jour actifs dans la société (de 5 à 72 ans), répartis en différents pupitres.

La saison musicale s'étale de mai à décembre, avec près de 20 représentations dont 50% dans les communes de rattachement. Parmi elles ; des cérémonies officielles, fêtes patronales canton et hors canton, concerts... essentiellement dans la Manche, mais aussi dans les départements limitrophes, en Alsace, ou même à Paris.

Des cours gratuits de solfège et d'instruments sont assurés pendant les périodes scolaires, le samedi matin à Cerisy la Salle ou Marigny pour tous les volontaires à partir de 9 ans, par notre chef Sébastien LEPROVOST.

Si vous voulez nous rejoindre ou pour tout renseignement, n'hésitez pas, contactez nous :

Séverine LEROUX – *Présidente* – 02.33.91.76.31 / 06.28.28.19.34 – sevetyoler@free.fr

Sébastien LEPROVOST – *Chef* – 06.89.26.21.16 – leprovostsebastien@sfr.fr

ou visitez notre site internet : musiquedemarignycerisy.asso-web.com



Tu as plus de 9 ans et tu aimes la musique ?
Tu veux jouer d'un instrument ?

LA MUSIQUE DE MARIGNY / CERISY

te propose

des cours de solfège et d'instruments

(clarinette, trompette, saxophone, tambour, flûte...)



gratuits

LE SAMEDI MATIN, à partir de 10 h

à la Salle de Musique

de Cerisy la Salle ou Marigny

Renseignements : Sébastien LEPROVOST

06.89.26.21.16

leprovostsebastien@sfr.fr



Venez nous voir et nous écouter les :

- 13 juillet : St Pierre CERISY LA SALLE - journée
- 14 juillet : cavalcade à CERISY LA SALLE - soir
- 20 juillet : 70è PORTBAIL - matin + après midi
- 27 juillet : 70è RONCEY – après midi
- 7 septembre : messe ST GILLES - matin
- 27 septembre : congrès Sapeurs Pompiers à ST JEAN DE DAYE – après midi
- 11 novembre : messe CERISY LA SALLE - matin
- 29 novembre : Ste Cécile/Ste Barbe CERISY LA SALLE
- 6 décembre : Ste Cécile/Ste Barbe MARIGNY

THE SERVICES ASSOCIATION



The Association has as his aims :

- to develop mutual contact with service/ ex service, (military or civilian) interested residents of France.
- to encourage the integration of members into local life, whilst exchanging an understanding of, and encouraging preservations of each other's traditions.
- to initiate friendly links between other associations.
- to raise funds for service related charities

Members hold lunches usually the third Thursday of each month in friendly relaxed atmospheres in restaurants throughout Manche. All proceeds going to charity.

For further details telephone 02.33.57.31.30 or write to James T. Ingoe ,
La Rivière de haut 50750 St Martin de Bonfossé.
e-mail : jtingoe@hotmail.com

L'association a pour but:

- de développer des contacts entre les services civils ou militaires et les résidents de France.
- d'encourager l'intégration de ses membres dans la vie locale, tout en échangeant et en préservant les traditions de chacun.
- de favoriser les relations amicales entre associations.
- de réunir des fonds de bienfaisance pour les diverses œuvres (les pompiers, la police, etc.).

Dans une ambiance chaleureuse, les membres se réunissent le troisième jeudi du mois dans des restaurants locaux.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter James T. Ingoe au 02.33.57.31.30.
La Rivière de haut 50750 St Martin de Bonfossé
e-mail : jtingoe@hotmail.com

TELETHON



Les bénévoles de Familles Rurales ont co-animé cet évènement le samedi 7 décembre, les bénévoles de l'association ont animé un stand toute la journée et ont proposé une restauration (sur place ou à emporter) aux visiteurs : saucisses, grillades, pommes de terre en robe des champs galettes et boissons diverses.

À la fin de la journée, la somme de 500 € a été récoltée et va être reversée au profit de la recherche.

UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE MARIGNY U.C.A.M.

1 rue Auguste Eudeline 50570 MARIGNY

Le bureau :

Co-Présidents : M. DUBOSQ Sammy et

M. DARTHENAY Patrick

Vice-Président : M. ONFROY Nicolas

Trésorière : Mme LEMERE Audrey

Secrétaire : Mme HOMMET-LELIEVRE Adèle



A ce jour l'U.C.A.M réalise la brocante du 1^{er} mai et la quinzaine commerciale de fin d'année.

Renseignements au 02.33.55.19.83

YOGA ET MEDITATION

Envie de vous détendre, de trouver votre direction et de faire travailler votre corps tout en douceur... le yoga peut vous permettre d'aller mieux.

Véritable chemin de transformation, il propose des systèmes de pratiques qui permettent d'harmoniser corps, mental et esprit et de s'entraîner à être pleinement conscient du présent :

- * les exercices posturaux (Asanas)
- * les techniques de respiration (Pranayama)
- * la relaxation profonde (Savasana)
- * la concentration (Dharana)
- * **la méditation (Dhyana)**

Les cours de Yoga se dérouleront le Lundi en deux séances d'une heure et demi à la salle du Jardin Pillard à Marigny, dispensés par **Padma CRAMER professeur diplômé.**

Notez les nouveaux horaires dès la rentrée:

17 h 00 à 18 h 30

18 h 30 à 20 h 00.

Vous pouvez découvrir cette activité en faisant trois cours d'essai (10€/séances), avant de vous engager pour la saison.

Padma anime également des stages et séances individuelles en cours d'année.



Pour tous renseignements contactez-nous au 02.33.45.10.10 ou

par mail info@yogapresence.org

Association Emergences, agréée « Jeunesse Education Populaire » - La Morellerie - 50200 ANCTEVILLE

(N°Siret : 48061790100024)



LIBERATION DE MARIGNY.



A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération de Marigny,
une commémoration aura lieu le dimanche 27 juillet 2014

Programme :

- 11h : Messe en l'église de Marigny.
- 12h : Dépôt de gerbes au monument aux morts.
Témoignage de Monsieur Roger POTIER.
- 12h30 : Discours de Monsieur le Maire
Verre de l'amitié à la salle des fêtes.
- 14h à 18h : Exposition de photos de Marigny
avant et après la guerre.

